



LA SANTÉ, L'AUTRE ENJEU DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

THÉMATIQUE DE LA 7^{ème} ÉDITION DES DÉFIS BÂTIMENT SANTÉ

Alors que la performance énergétique est un sujet pris en compte depuis des années par les professionnels de la construction, 2018 a marqué une **réelle progression en faveur de la prise en compte de la santé dans le bâtiment**. En effet, le Plan de rénovation énergétique, dévoilé en avril, au-delà de ses objectifs ambitieux (baisser de 15 % la consommation énergétique des bâtiments à l'horizon 2023 par rapport à 2010, rénover 500 000 logements par an dont 100 000 logements sociaux encore accélérer la rénovation des bâtiments tertiaires) **met en avant « les bénéfiques en matière de confort et de santé » des rénovations**.

Les Défis Bâtiment Santé, qui s'attachent, depuis leur création en 2011 à faire progresser le sujet de la santé dans le bâtiment ne peuvent que s'inscrire dans la continuité de ce Plan !

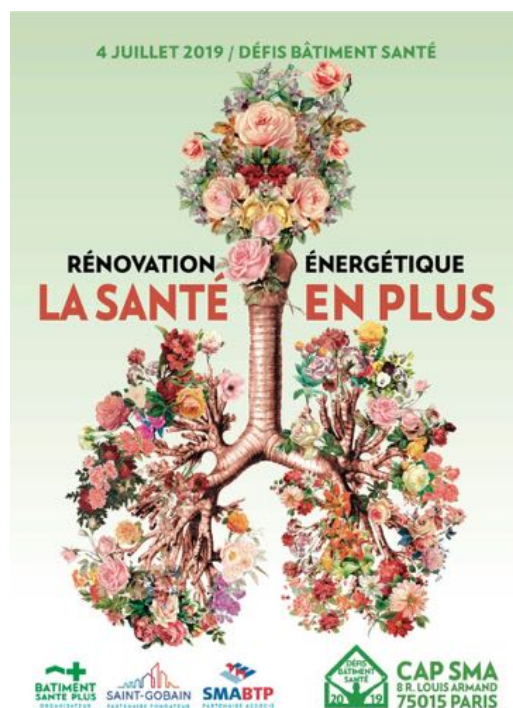
C'est pourquoi l'édition 2019, dont le fil rouge sera « **Rénovation énergétique, la santé en plus** », soulignera **les bénéfiques d'une approche globale de la rénovation, associant les enjeux de santé / bien-être, environnement / énergie, mais aussi l'aspect économique et sociologique** de la décision de rénover.

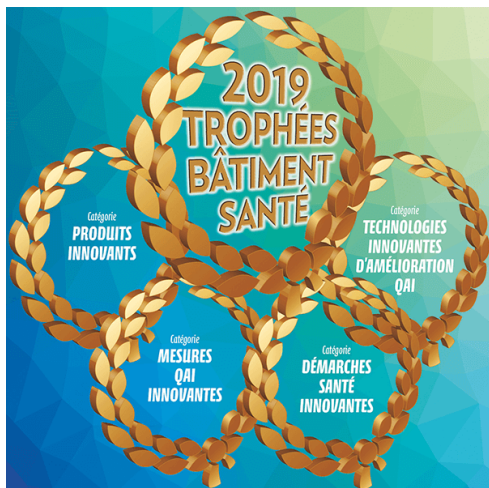
Deux temps forts marqueront cette édition :

- **Les Trophées permettront de valoriser les solutions innovantes** des industriels, mais aussi les réalisations exemplaires des maîtres d'ouvrage publics ou privés. Les candidatures sont déjà ouvertes (Plus d'infos, page suivante)
- **Le colloque, le 4 juillet, au CAP SMA à Paris**, déclinera, tout au long de la journée, l'ensemble des dimensions liées à la prise en compte de la santé dans la rénovation énergétique, **qu'elles soient socio-économiques** (*quels sont les moteurs de la rénovation ? Quels sont les bénéfiques et les coûts pour la santé de la rénovation énergétique ?*), **techniques et sanitaires** (*quel impact sur la qualité de l'environnement sonore, comment valoriser la lumière naturelle en rénovation ?, quelles évolutions réglementaires et technologiques autour du radon ou de l'amiante...*) et **humaines** (*comment évaluer les performances santé/bien-être des rénovations énergétiques ?, quelle prise en compte psychologique ?*).

Le colloque sera aussi l'occasion de découvrir des réalisations exemplaires, notamment avec des matériaux biosourcés ou encore d'échanger avec les lauréats des Trophées.

Le Colloque est lauréat de l'appel à projet 2018 « **Évènements scientifiques et technologiques** », action financée par la Région Île-de-France.





LES TROPHÉES BÂTIMENT SANTÉ, l'autre évènement des « DÉFIS »

Lors des précédents Trophées, plus de 40 dossiers ont été soumis au jury qui, en raison de leur qualité, avait dû décerner des « Coups de Cœur », en plus des Trophées. Face à ce succès, « Les Défis Bâtiment Santé » lance un nouvel appel à candidatures pour distinguer les innovations et initiatives au service de la santé dans 4 catégories.

Catégorie « Démarches SANTÉ innovantes »

Peuvent concourir toutes les opérations où la santé a été un critère pris en compte, soit dans des opérations de sensibilisation auprès du public ou des acteurs du bâtiment, soit dans des réalisations de bâtiments publics ou privés, tertiaires ou logements, etc. présentés par la maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage.

Catégorie « Mesures QAI innovantes »

Elle regroupe toutes les technologies de métrologie telles que les capteurs et analyseurs pour la détection et l'identification de différents polluants, les modèles de prédiction de la QAI, etc.

Catégorie « Technologies innovantes d'amélioration de la QAI »

Cette catégorie rassemble les technologies de diminution des polluants de l'air intérieur comprenant à la fois les solutions de réduction du transfert des polluants de l'air extérieur dans le bâtiment, de diminution des teneurs en polluants dans l'air intérieur et les solutions d'extraction de l'air vicié.

Catégorie « Produits innovants »

Elle est ouverte à tous les nouveaux produits de gros œuvre ou de second œuvre, équipements, aménagements, ameublement du bâtiment ayant un impact favorable sur la santé.



Comment participer ?

Du 28 Janvier au 29 Mars 2019, les candidats sont invités à soumettre sur le site du colloque www.defisbatimentsante.fr leur candidature et leurs dossiers.

Courriel : tropheesbatimentsante@gmail.com

Jury regroupant toutes les compétences avec des représentants de : ADEME, LASIE, MEDIECO, CEREMA, CNOA, CNB, CETIAT, ATMO France, AIMCC, OQAI/CSTB, POUGET Consultants, AQC, FCBA et AFE.

Les lauréats seront dévoilés, le 4 juin, lors d'une conférence de presse et les Trophées seront remis lors du colloque le 4 juillet

NOS PARTENAIRES



CONTACT PRESSE

Thierry DEVIGE – thierry.devige@gmail.com - 06 81 68 31 78